

II

(Actes non législatifs)

RÈGLEMENTS

RÈGLEMENT D'EXÉCUTION (UE) 2022/2252 DE LA COMMISSION

du 11 novembre 2022

octroyant une autorisation de l'Union pour la famille de produits biocides «Brenntag GmbH Propan-2-ol Product Family»

(Texte présentant de l'intérêt pour l'EEE)

LA COMMISSION EUROPÉENNE,

vu le traité sur le fonctionnement de l'Union européenne,

vu le règlement (UE) n° 528/2012 du Parlement européen et du Conseil du 22 mai 2012 concernant la mise à disposition sur le marché et l'utilisation des produits biocides ⁽¹⁾, et notamment son article 44, paragraphe 5, premier alinéa,

considérant ce qui suit:

- (1) Le 30 juin 2016, la société Brenntag GmbH a présenté, conformément à l'article 43, paragraphe 1, du règlement (UE) n° 528/2012, une demande d'autorisation pour une famille de produits biocides dénommée «Brenntag GmbH Propan-2-ol Product Family», qui relève des types de produits 1, 2 et 4 décrits à l'annexe V dudit règlement, en fournissant une confirmation écrite que l'autorité compétente de l'Allemagne avait accepté d'évaluer la demande. Ladite demande a été enregistrée sous le numéro BC-BL025673-43 dans le registre des produits biocides.
- (2) La substance active contenue dans la famille de produits «Brenntag GmbH Propan-2-ol Product Family» est le propan-2-ol, qui figure sur la liste de l'Union des substances actives approuvées visée à l'article 9, paragraphe 2, du règlement (UE) n° 528/2012 pour les types de produits 1, 2 et 4.
- (3) Le 15 mars 2021, conformément à l'article 44, paragraphe 1, du règlement (UE) n° 528/2012, l'autorité compétente d'évaluation a transmis un rapport d'évaluation et les conclusions de son évaluation à l'Agence européenne des produits chimiques (ci-après l'«Agence»).
- (4) Le 4 novembre 2021, conformément à l'article 44, paragraphe 3, du règlement (UE) n° 528/2012, l'Agence a soumis à la Commission un avis ⁽²⁾, qui contenait le projet de résumé des caractéristiques des produits biocides (ci-après le «RCP») appartenant à la famille de produits biocides «Brenntag GmbH Propan-2-ol Product Family» et le rapport final d'évaluation de cette famille de produits.
- (5) Dans cet avis, l'Agence conclut que la famille de produits «Brenntag GmbH Propan-2-ol Product Family» répond à la définition de «famille de produits biocides» figurant à l'article 3, paragraphe 1, point s), du règlement (UE) n° 528/2012, qu'elle peut faire l'objet d'une autorisation de l'Union conformément à l'article 42, paragraphe 1, dudit règlement et que, sous réserve du respect du projet de RCP, elle remplit les conditions mentionnées à l'article 19, paragraphes 1 et 6, dudit règlement.
- (6) Le 22 novembre 2021, l'Agence a transmis à la Commission le projet de RCP dans toutes les langues officielles de l'Union, conformément à l'article 44, paragraphe 4, du règlement (UE) n° 528/2012.

⁽¹⁾ JO L 167 du 27.6.2012, p. 1.

⁽²⁾ Avis de l'ECHA du 7 octobre 2021 concernant l'autorisation de l'Union pour la famille de produits «Brenntag GmbH Propan-2-ol Product Family» (ECHA/BPC/290/2021) (en anglais), <https://echa.europa.eu/bpc-opinions-on-union-authorisation>.

- (7) La Commission souscrit à l'avis de l'Agence et considère qu'il est dès lors approprié d'octroyer une autorisation de l'Union pour la famille de produits biocides «Brenntag GmbH Propan-2-ol Product Family».
- (8) Les mesures prévues par le présent règlement sont conformes à l'avis du comité permanent des produits biocides,

A ADOPTÉ LE PRÉSENT RÈGLEMENT:

Article premier

Une autorisation de l'Union est octroyée, sous le numéro EU-0027707-0000, à la société Brenntag GmbH pour la mise à disposition sur le marché et l'utilisation de la famille de produits biocides «Brenntag GmbH Propan-2-ol Product Family» conformément au résumé des caractéristiques des produits biocides figurant en annexe.

L'autorisation de l'Union est valable du 7 décembre 2022 au 30 novembre 2032.

Article 2

Le présent règlement entre en vigueur le vingtième jour suivant celui de sa publication au *Journal officiel de l'Union européenne*.

Le présent règlement est obligatoire dans tous ses éléments et directement applicable dans tout État membre.

Fait à Bruxelles, le 11 novembre 2022.

Par la Commission
La présidente
Ursula VON DER LEYEN

ANNEXE

Résumé des caractéristiques du produit pour une famille de produits biocides

Brenntag GmbH Propan-2-ol Product Family

Type de produit 1 - Hygiène humaine (Désinfectants)

Type de produits 4 - Surfaces en contact avec les denrées alimentaires et les aliments pour animaux (Désinfectants)

Type de produit 2 - Désinfectants et produits algicides non destinés à l'application directe sur des êtres humains ou des animaux (Désinfectants)

Numéro de l'autorisation: EU-0027707-0000

Numéro de l'autorisation du registre des produits biocides: EU-0027707-0000

PARTIE I

PREMIER NIVEAU D'INFORMATION

1. INFORMATIONS ADMINISTRATIVES

1.1. **Nom**

Nom	Brenntag GmbH Propan-2-ol Product Family
-----	--

1.2. **Type(s) de produit**

Type(s) de produit	TP01 - Hygiène humaine TP04 - Surfaces en contact avec les denrées alimentaires et les aliments pour animaux TP02 - Désinfectants et produits algicides non destinés à l'application directe sur des êtres humains ou des animaux
--------------------	---

1.3. **Titulaire de l'autorisation**

Nom et adresse du titulaire de l'autorisation	Nom	Brenntag GmbH
	Adresse	Messeallee 11, 45131 Essen Allemagne
Numéro de l'autorisation	EU-0027707-0000	
Numéro de l'autorisation du registre des produits biocides	EU-0027707-0000	
Date de l'autorisation	7 décembre 2022	
Date d'expiration de l'autorisation	30 novembre 2032	

1.4. **Fabricant(s) des produits biocides**

Nom du fabricant	Kesla Pharma Wolfen GmbH
Adresse du fabricant	Kesla-Str. 1, 06803 Bitterfeld Allemagne
Emplacement des sites de fabrication	Kesla-Str. 1, 06803 Bitterfeld Allemagne

Nom du fabricant	Dreve GmbH
Adresse du fabricant	Max-Planck-Str. 31, 59423 Unna Allemagne
Emplacement des sites de fabrication	Kesla Pharma Wolfen GmbH, Kesla-Str. 1, 06803 Bitterfeld Allemagne
Nom du fabricant	Buzil-Werk Wagner GmbH & Co. KG
Adresse du fabricant	Fraunhoferstr. 17, 87700 Memmingen Allemagne
Emplacement des sites de fabrication	Fraunhoferstr. 17, 87700 Memmingen Allemagne
Nom du fabricant	Wigol W. Stache GmbH
Adresse du fabricant	Textorstr. 2, 67547 Worms Allemagne
Emplacement des sites de fabrication	Textorstr. 2, 67547 Worms Allemagne
Nom du fabricant	KiiltoClean Oy
Adresse du fabricant	Tengströminkatu 6, FI-20630 Turku Finlande
Emplacement des sites de fabrication	PL 157, FI-20101 Turku Finlande
Nom du fabricant	Witty GmbH und Co. KG
Adresse du fabricant	Herrenrothstr. 12, 86424 Dinkelscherben Allemagne
Emplacement des sites de fabrication	Herrenrothstr. 12, 86424 Dinkelscherben Allemagne
Nom du fabricant	Carl Roth GmbH und Co. KG
Adresse du fabricant	An der Mole 5, 76189 Karlsruhe Allemagne
Emplacement des sites de fabrication	An der Mole 5, 76189 Karlsruhe Allemagne
Nom du fabricant	Pro-cura Hy-med GmbH
Adresse du fabricant	Stresemannstrasse 364, 22761 Hamburg Allemagne
Emplacement des sites de fabrication	A.F.P., Otto-Brenner-Str. 16, 21337 Lüneburg Allemagne
Nom du fabricant	Pico-medical GmbH
Adresse du fabricant	Fangdieckstr. 24, 22547 Hamburg Allemagne
Emplacement des sites de fabrication	A.F.P., Otto-Brenner-Str. 16, 21337 Lüneburg Allemagne
Nom du fabricant	Anti-Germ International GmbH
Adresse du fabricant	Oberbrühlstr. 16, 87700 Memmingen Allemagne
Emplacement des sites de fabrication	Oberbrühlstr. 16, 87700 Memmingen Allemagne
Nom du fabricant	LCI FLOWEY
Adresse du fabricant	2 ZAC Klengbusbiert, 7795 Bissen Luxembourg
Emplacement des sites de fabrication	2 ZAC Klengbusbiert, 7795 Bissen Luxembourg

Nom du fabricant	Hofmann & Sommer GmbH und Co. KG
Adresse du fabricant	Lindenstr.11, 07426 Königsee-Rottenbach Allemagne
Emplacement des sites de fabrication	Lindenstr.11, 07426 Königsee-Rottenbach Allemagne
Nom du fabricant	Girelli Alcool srl
Adresse du fabricant	Via Thomas Edison 5, 20080 Zibido San Giacomo (MI) Italie
Emplacement des sites de fabrication	Via Thomas Edison 5, 20080 Zibido San Giacomo (MI) Italie
Nom du fabricant	Brenntag S.p.A.
Adresse du fabricant	Via Cusago 150/4, 20158 Milano (MI) Italie
Emplacement des sites de fabrication	Via Cusago 150/4, 20158 Milano (MI) Italie
Nom du fabricant	I.C.F. Srl
Adresse du fabricant	Via G.B. Benzoni 50, 26020 Palazzo Pignano (CR) Italie
Emplacement des sites de fabrication	Via G.B. Benzoni 50, 26020 Palazzo Pignano (CR) Italie
Nom du fabricant	Brenntag SA
Adresse du fabricant	90 Avenue du Progrès, 69 680 Chassieu France
Emplacement des sites de fabrication	90 Avenue du Progrès, 69 680 Chassieu France
Nom du fabricant	Brenntag GmbH
Adresse du fabricant	Stinnes-Platz 1, 45472 Muelheim a.d. Ruhr Allemagne
Emplacement des sites de fabrication	Stinnes-Platz 1, 45472 Muelheim a.d. Ruhr Allemagne
Nom du fabricant	BCD Chemie GmbH
Adresse du fabricant	Schellerdamm 16, 21079 Hamburg Allemagne
Emplacement des sites de fabrication	Schellerdamm 16, 21079 Hamburg Allemagne
Nom du fabricant	HYDRACHIM
Adresse du fabricant	Z.A. ROUTE DE ST POIX, 35370 LE PERTRE France
Emplacement des sites de fabrication	Z.A. du piquet, 35370 Etelles France
Nom du fabricant	Langguth Chemie GmbH
Adresse du fabricant	Wandalenstrasse 6, 86343 Königsbrunn Allemagne
Emplacement des sites de fabrication	Wandalenstrasse 6, 86343 Königsbrunn Allemagne

Nom du fabricant	Burgess Galvin & Co
Adresse du fabricant	Jamestown Road, 11 Finglas, Dublin Irlande
Emplacement des sites de fabrication	Jamestown Road, 11 Finglas, Dublin Irlande
Nom du fabricant	Tristel
Adresse du fabricant	Lynx Business Park, Fordham Road, CB8 7NY Snailwell, Cambridge Royaume-Uni
Emplacement des sites de fabrication	Lynx Business Park, Fordham Road, CB8 7NY Snailwell, Cambridge Royaume-Uni
Nom du fabricant	Brenntag Schweizerhall
Adresse du fabricant	Elsässerstrasse 231, 4056 Basel Suisse
Emplacement des sites de fabrication	Elsässerstrasse 231, 4056 Basel Suisse
Nom du fabricant	ORAPI
Adresse du fabricant	5 Allée des Cerdes, Pi de la Plaine de L'ain, 01150 Saint Vulbas France
Emplacement des sites de fabrication	5 Allée des Cerdes, Pi de la Plaine de L'ain, 01150 Saint Vulbas France
Nom du fabricant	Copak S.A.
Adresse du fabricant	Z.I. du Madrillet, rue de la Chênaie, 76800 Saint-Etienne-du-Rouvray France
Emplacement des sites de fabrication	Z.I. du Madrillet, rue de la Chênaie, 76800 Saint-Etienne-du-Rouvray France
Nom du fabricant	Water Technology Limited
Adresse du fabricant	TOGHER INDUSTRIAL EST, T1 2KPF2 CORK, DUBLIN Irlande
Emplacement des sites de fabrication	TOGHER INDUSTRIAL EST, T1 2KPF2 CORK, DUBLIN Irlande
Nom du fabricant	AF International, Electrolube: Divisions of H K Wentworth Ltd
Adresse du fabricant	AASHBY PARK, COALFIELD WAY, ASHBY DE LA ZOUCH, LE65 1JF LEICESTERSHIRE Royaume-Uni
Emplacement des sites de fabrication	AASHBY PARK, COALFIELD WAY, ASHBY DE LA ZOUCH, LE65 1JF LEICESTERSHIRE Royaume-Uni
Nom du fabricant	Bello Mondo bvba
Adresse du fabricant	Helststraat 150-159, 2630 Aartselaar Belgique
Emplacement des sites de fabrication	Laboratoria Smeets N.V., Fotografielaan 42, B-2610 Antwerpen-Wilrijk Belgique

Nom du fabricant	CERICHEM BIOPHARM SRL
Adresse du fabricant	Viale Einaudi snc (z.i.), 71042 Cerignola (FG) Italie
Emplacement des sites de fabrication	Viale Einaudi snc (z.i.), 71042 Cerignola (FG) Italie
Nom du fabricant	Otto Fischar GmbH & Co. KG
Adresse du fabricant	Kaiserstr. 221, 66133 Saarbruecken Allemagne
Emplacement des sites de fabrication	Kaiserstr. 221, 66133 Saarbruecken Allemagne
Nom du fabricant	Caesar & Loretz GmbH
Adresse du fabricant	Herderstr. 31, 40721 Hilden Allemagne
Emplacement des sites de fabrication	Herderstr. 31, 40721 Hilden Allemagne
Nom du fabricant	Karl-Josef Kost Alkohole & Produkte aus Alkohol KG
Adresse du fabricant	Rauentalshöhe 4, 56073 Koblenz Allemagne
Emplacement des sites de fabrication	Rauentalshöhe 4, 56073 Koblenz Allemagne

1.5. **Fabricant(s) de(s) la substance(s) active(s)**

Substance active	Propane-2-ol
Nom du fabricant	ExxonMobil
Adresse du fabricant	4999 Scenic Highway, LA 70897 Baton Rouge, Louisiana États-Unis
Emplacement des sites de fabrication	4999 Scenic Highway, LA 70897 Baton Rouge, Louisiana États-Unis
Substance active	Propane-2-ol
Nom du fabricant	Shell Nederland Raffinaderij B.V.
Adresse du fabricant	Vondelingenweg 601, Vodelingenenplaat, 3196 KK Rotterdam Pays-Bas
Emplacement des sites de fabrication	Vondelingenweg 601, Vodelingenenplaat, 3196 KK Rotterdam Pays-Bas
Substance active	Propane-2-ol
Nom du fabricant	INEOS Solvents Germany GmbH
Adresse du fabricant	Römerstrasse 733, 47443 Moers Allemagne
Emplacement des sites de fabrication	Römerstrasse 733, 47443 Moers Allemagne Shamrockstraße 88, 44623 Herne Allemagne

2. COMPOSITION ET FORMULATION DE LA FAMILLE DE PRODUITS

2.1. Informations qualitatives et quantitatives sur la composition de la famille

Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro CE	Teneur (%)	
					Min	Max
Propane-2-ol		Substance active	67-63-0	200-661-7	62,7	70,0

2.2. Type(s) de formulation

Formulation(s)	Méta-RCP 1 : CL - Gel de contact ou liquide Méta-RCP 2 : XX - Autres : Pulvérisateur à gâchette prêt à l'emploi Méta-RCP 3 : CL - Gel de contact ou liquide
----------------	---

PARTIE II

DEUXIÈME NIVEAU D'INFORMATION - MÉTA-RCP

MÉTA-RCP 1

1. INFORMATIONS ADMINISTRATIVES CONCERNANT LES MÉTA-RCP 1

1.1. Identificateur de méta-RCP 1

Identificateur	Meta SPC 1
----------------	------------

1.2. Suffixe du numéro d'autorisation

Numéro	1-1
--------	-----

1.3. Type(s) de produit

Type(s) de produit	TP01 - Hygiène humaine
--------------------	------------------------

2. COMPOSITION DES MÉTA-RCP 1

2.1. Informations qualitatives et quantitatives sur la composition des méta-RCP 1

Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro CE	Teneur (%)	
					Min	Max
Propane-2-ol		Substance active	67-63-0	200-661-7	62,7	70,0

2.2. Type(s) de formulation des méta -RCP 1

Formulation(s)	Méta-RCP 1 : CL - Gel de contact ou liquide
----------------	---

3. MENTIONS DE DANGER ET CONSEILS DE PRUDENCE CONCERNANT LES MÉTA-RCP 1

Mention de danger	Liquide et vapeurs très inflammables. Provoque une sévère irritation des yeux. Peut provoquer somnolence ou vertiges. L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.
Conseils de prudence	En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette. Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer. Maintenir le récipient fermé de manière étanche. Éviter de respirer les vapeurs. Éviter de respirer les aérosols. Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé. Porter un équipement de protection des yeux. EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX:Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes.Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Appeler CENTRE ANTIPOISON/médecin en cas de malaise. Si l'irritation oculaire persiste:Consulter un médecin. Stocker dans un endroit bien ventilé. Tenir au frais. Garder sous clef. Éliminer le contenu dans conformément à la réglementation locale Éliminer le récipient dans conformément à la réglementation locale

4. UTILISATION(S) AUTORISÉE(S) DES MÉTA-RCP 1

4.1. Description de l'utilisation

Tableau 1.

Utiliser # 1 – Utilisation 1 – Gel de contact ou liquide - Désinfectant hygiénique pour les mains - Utilisateur professionnel

Type de produit	TP01 - Hygiène humaine
Le cas échéant, description exacte de l'utilisation autorisée	Sans objet
Organisme(s) cible(s) (y compris stade de développement)	Nom scientifique: Bactéries (y compris les mycobactéries) Nom commun: - Stade de développement: - Nom scientifique: Levures Nom commun: - Stade de développement: - Nom scientifique: Virus à enveloppe Nom commun: - Stade de développement: -

Domaine d'utilisation	Intérieur À utiliser dans les domaines privé, public, industriel et des soins de santé ainsi que dans les domaines d'activités professionnelles.
Méthode(s) d'application	Méthode d'application: Application directe sur les deux mains, frottement Description détaillée: -
Fréquence d'application et dose(s) à appliquer	Taux d'application: Application de 3 ml sur une main puis humidification et frottement des deux mains pendant 60 secondes par application. Dilution (%): - Nombre et fréquence des applications: Jusqu'à 25 désinfections par jour, 5 jour(s) par semaine
Catégorie(s) d'utilisateurs	Professionnel
Dimensions et matériaux d'emballage	— Bouteille PEHD : 0,1 l - 2,5 l ; (Bouchons à vis (PEHD) ou bouchons (PP) ou bouchons de pompe (PP) ou bouchons de pulvérisateur à gâchette (PP) ou bouchons de sécurité (PP)) — Bidon PEHD : 5 l - 60 l ; (Bouchons à vis (PE/PEBD/PEHD) ou bouchons de sécurité (PEHD)) — Fût PEHD : 200 l ; (Bouchon en plastique avec système d'évent (PEHD) ou bouchon en plastique pour robinet (PEHD) ou robinet en plastique (PEHD) ou capuchons d'étanchéité (PEHD)) — Conteneur pour GRV PEHD : 1000 l ; (Bouchons à vis (PEHD))

4.1.1. Consignes d'utilisation spécifiques

Voir les instructions générales d'utilisation.

4.1.2. Mesures de gestion des risques spécifiques

Voir les instructions générales d'utilisation.

4.1.3. Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

Voir les instructions générales d'utilisation.

4.1.4. Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage

Voir les instructions générales d'utilisation.

4.1.5. Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

Voir les instructions générales d'utilisation.

5. MODE D'EMPLOI GÉNÉRAL ⁽¹⁾ DES MÉTA-RCP 1

5.1. Consignes d'utilisation

1) Pour usage professionnel uniquement.

⁽¹⁾ Les instructions d'utilisation, les mesures d'atténuation des risques et les autres modes d'emploi de la présente section sont valables pour toutes les utilisations autorisées dans les limites des méta-RCP 1.

- 2) Les produits doivent être secoués avant utilisation.
- 3) Appliquer uniquement sur mains sèches et visiblement propres.
- 4) Pour la désinfection des mains, verser un gel ou un liquide prêt à l'emploi (3 ml) dans la paume d'une main et humidifier entièrement la surface des deux mains et les frotter pendant 60 secondes par application.

5.2. Mesures de gestion des risques

- 1) Éviter le contact avec les yeux.
- 2) Tenir hors de portée des enfants et des animaux domestiques.
- 3) Utiliser seulement dans des zones bien ventilées.
- 4) Pour le remplissage, utiliser un entonnoir.
- 5) La mesure d'atténuation des risques personnels suivante peut être envisagée pour la procédure de remplissage à moins qu'elle ne puisse être remplacée par des mesures techniques et/ou organisationnelles :

L'utilisation d'une protection oculaire pendant le remplissage du produit est recommandée.

5.3. Indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

- 1) EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer à l'eau. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer de rincer pendant 5 minutes. Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.
- 2) EN CAS D'INHALATION: Transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position confortable pour respirer. Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.

5.4. Consignes pour une élimination sûre du produit et de son emballage

- 1) Produit : L'élimination avec les déchets ménagers est interdite. Élimination spéciale requise conformément à la réglementation locale.
- 2) Ne pas laisser le produit pénétrer dans les égouts.
- 3) Contactez les services d'élimination des déchets.
- 4) Emballages contaminés : Vider soigneusement les emballages contaminés. Ceux-ci peuvent être recyclés après un nettoyage complet et approprié. Les emballages qui ne peuvent pas être nettoyés doivent être éliminés de la même façon que le produit.
- 5) Ne pas brûler et ne pas utiliser de chalumeau sur un fût vide. Risque d'explosion.

5.5. Conditions de stockage et durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

- 1) Stocker dans un endroit bien ventilé.
- 2) Tenir au frais.
- 3) Maintenir le récipient fermé de manière étanche.
- 4) Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.
- 5) Durée de conservation : 24 mois

6. AUTRES INFORMATIONS

Le produit contient du propan-2-ol (n° CAS : 67-63-0) pour lequel une valeur de référence européenne de 129,28 mg/m³ pour l'utilisateur professionnel a été convenue et utilisée pour l'évaluation des risques du produit.

7. TROISIÈME NIVEAU D'INFORMATION: PRODUITS PARTICULIERS PARMIS LES MÉTA-RCP 1

7.1. **Nom commercial/noms commerciaux, numéro d'autorisation et composition spécifique de chaque produit individuel**

Nom commercial	Wofasept AHA	Marché: EU			
	Otovita® Professional Handgel	Marché: EU			
Numéro de l'autorisation	EU-0027707-0001 1-1				
Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro CE	Teneur (%)
Propane-2-ol		Substance active	67-63-0	200-661-7	62,7

7.2. **Nom commercial/noms commerciaux, numéro d'autorisation et composition spécifique de chaque produit individuel**

Nom commercial	Budenat® Protect Hand D807	Marché: EU			
Numéro de l'autorisation	EU-0027707-0002 1-1				
Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro CE	Teneur (%)
Propane-2-ol		Substance active	67-63-0	200-661-7	63,0

7.3. **Nom commercial/noms commerciaux, numéro d'autorisation et composition spécifique de chaque produit individuel**

Nom commercial	Handsteril OG	Marché: EU			
	Disinfection for Hands OG	Marché: EU			
	2-Propanol 70%	Marché: EU			
	Isopropylalkohol Königseer Biozid	Marché: EU			
	Isogel Königseer Biozid Plus	Marché: EU			
	Isogel Königseer Biozid	Marché: EU			
	ISO 70	Marché: EU			
	Brensolv K68	Marché: EU			
	Isopropanol 70 Biocide	Marché: EU			

	Isopropanol 70	Marché: EU			
	Hand- und Oberflächendesinfektion	Marché: EU			
Numéro de l'autorisation	EU-0027707-0003 1-1				
Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro CE	Teneur (%)
Propane-2-ol		Substance active	67-63-0	200-661-7	70,0

7.4. **Nom commercial/noms commerciaux, numéro d'autorisation et composition spécifique de chaque produit individuel**

Nom commercial	Handsteril OG blau	Marché: EU			
Numéro de l'autorisation	EU-0027707-0004 1-1				
Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro CE	Teneur (%)
Propane-2-ol		Substance active	67-63-0	200-661-7	65,0

7.5. **Nom commercial/noms commerciaux, numéro d'autorisation et composition spécifique de chaque produit individuel**

Nom commercial	Easysept	Marché: EU			
Numéro de l'autorisation	EU-0027707-0005 1-1				
Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro CE	Teneur (%)
Propane-2-ol		Substance active	67-63-0	200-661-7	63,0

7.6. **Nom commercial/noms commerciaux, numéro d'autorisation et composition spécifique de chaque produit individuel**

Nom commercial	Witty-Lavalin D	Marché: EU			
	proCura Spray PUR	Marché: EU			
	Orlin Suprades HD	Marché: EU			
	Esept	Marché: EU			
	Bio Tec Des HD	Marché: EU			

Numéro de l'autorisation	EU-0027707-0006 1-1				
Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro CE	Teneur (%)
Propane-2-ol		Substance active	67-63-0	200-661-7	63,1

7.7. **Nom commercial/noms commerciaux, numéro d'autorisation et composition spécifique de chaque produit individuel**

Nom commercial	Curacid HD-sept	Marché: EU			
Numéro de l'autorisation	EU-0027707-0007 1-1				
Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro CE	Teneur (%)
Propane-2-ol		Substance active	67-63-0	200-661-7	62,8

7.8. **Nom commercial/noms commerciaux, numéro d'autorisation et composition spécifique de chaque produit individuel**

Nom commercial	Esept Gel	Marché: EU			
Numéro de l'autorisation	EU-0027707-0008 1-1				
Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro CE	Teneur (%)
Propane-2-ol		Substance active	67-63-0	200-661-7	63,4

7.9. **Nom commercial/noms commerciaux, numéro d'autorisation et composition spécifique de chaque produit individuel**

Nom commercial	Mano Germs	Marché: EU			
Numéro de l'autorisation	EU-0027707-0009 1-1				
Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro CE	Teneur (%)
Propane-2-ol		Substance active	67-63-0	200-661-7	63,0

7.10. **Nom commercial/noms commerciaux, numéro d'autorisation et composition spécifique de chaque produit individuel**

Nom commercial	Deogel Mani		Marché: EU		
	Deovet		Marché: EU		
	Deogel Hands		Marché: EU		
	Deomed		Marché: EU		
	Dermigel profumato		Marché: EU		
Numéro de l'autorisation	EU-0027707-0010 1-1				
Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro CE	Teneur (%)
Propane-2-ol		Substance active	67-63-0	200-661-7	70,0

7.11. **Nom commercial/noms commerciaux, numéro d'autorisation et composition spécifique de chaque produit individuel**

Nom commercial	Isogel		Marché: EU		
	Vetgel		Marché: EU		
	Icfigel		Marché: EU		
	Skingel		Marché: EU		
	Sanigel		Marché: EU		
	Dermigel		Marché: EU		
	Gel mimani		Marché: EU		
Numéro de l'autorisation	EU-0027707-0011 1-1				
Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro CE	Teneur (%)
Propane-2-ol		Substance active	67-63-0	200-661-7	70,0

7.12. **Nom commercial/noms commerciaux, numéro d'autorisation et composition spécifique de chaque produit individuel**

Nom commercial	Alcodet profumato		Marché: EU		
Numéro de l'autorisation	EU-0027707-0012 1-1				
Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro CE	Teneur (%)
Propane-2-ol		Substance active	67-63-0	200-661-7	70,0

7.13. Nom commercial/noms commerciaux, numéro d'autorisation et composition spécifique de chaque produit individuel

Nom commercial	Handsan	Marché: EU			
	Manisan	Marché: EU			
	Sanimed	Marché: EU			
Numéro de l'autorisation	EU-0027707-0013 1-1				
Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro CE	Teneur (%)
Propane-2-ol		Substance active	67-63-0	200-661-7	70,0

7.14. Nom commercial/noms commerciaux, numéro d'autorisation et composition spécifique de chaque produit individuel

Nom commercial	ELIGEL	Marché: EU			
Numéro de l'autorisation	EU-0027707-0014 1-1				
Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro CE	Teneur (%)
Propane-2-ol		Substance active	67-63-0	200-661-7	70,0

7.15. Nom commercial/noms commerciaux, numéro d'autorisation et composition spécifique de chaque produit individuel

Nom commercial	ELIGEL Parfum	Marché: EU			
Numéro de l'autorisation	EU-0027707-0015 1-1				
Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro CE	Teneur (%)
Propane-2-ol		Substance active	67-63-0	200-661-7	70,0

7.16. Nom commercial/noms commerciaux, numéro d'autorisation et composition spécifique de chaque produit individuel

Nom commercial	Desmila VSI	Marché: EU			
	mobilomed Skinsoft Expert	Marché: EU			
	SiMa CleanTecMano	Marché: EU			
	Funny Hygienikum	Marché: EU			

Numéro de l'autorisation	EU-0027707-0016 1-1				
Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro CE	Teneur (%)
Propane-2-ol		Substance active	67-63-0	200-661-7	62,8

7.17. **Nom commercial/noms commerciaux, numéro d'autorisation et composition spécifique de chaque produit individuel**

Nom commercial	Desmila VSI C	Marché: EU			
Numéro de l'autorisation	EU-0027707-0017 1-1				
Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro CE	Teneur (%)
Propane-2-ol		Substance active	67-63-0	200-661-7	63,0

7.18. **Nom commercial/noms commerciaux, numéro d'autorisation et composition spécifique de chaque produit individuel**

Nom commercial	Desmila LSI	Marché: EU			
	mobilomed Skinsoft Professional	Marché: EU			
Numéro de l'autorisation	EU-0027707-0018 1-1				
Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro CE	Teneur (%)
Propane-2-ol		Substance active	67-63-0	200-661-7	64,7

7.19. **Nom commercial/noms commerciaux, numéro d'autorisation et composition spécifique de chaque produit individuel**

Nom commercial	Desmila LSI C	Marché: EU			
Numéro de l'autorisation	EU-0027707-0019 1-1				
Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro CE	Teneur (%)
Propane-2-ol		Substance active	67-63-0	200-661-7	64,7

7.20. **Nom commercial/noms commerciaux, numéro d'autorisation et composition spécifique de chaque produit individuel**

Nom commercial	Desmila LSI pure	Marché: EU			
Numéro de l'autorisation	EU-0027707-0020 1-1				
Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro CE	Teneur (%)
Propane-2-ol		Substance active	67-63-0	200-661-7	64,7

MÉTA-RCP 2

1. INFORMATIONS ADMINISTRATIVES CONCERNANT LES MÉTA-RCP 2

1.1. **Identificateur de méta-RCP 2**

Identificateur	Meta SPC 2
----------------	------------

1.2. **Suffixe du numéro d'autorisation**

Numéro	1-2
--------	-----

1.3. **Type(s) de produit**

Type(s) de produit	TP04 - Surfaces en contact avec les denrées alimentaires et les aliments pour animaux TP02 - Désinfectants et produits algicides non destinés à l'application directe sur des êtres humains ou des animaux
--------------------	---

2. COMPOSITION DES MÉTA-RCP 2

2.1. **Informations qualitatives et quantitatives sur la composition des méta-RCP 2**

Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro CE	Teneur (%)	
					Min	Max
Propane-2-ol		Substance active	67-63-0	200-661-7	62,8	70,0

2.2. **Type(s) de formulation des méta -RCP 2**

Formulation(s)	Méta-RCP 2 : XX - Autres : Pulvérisateur à gâchette prêt à l'emploi
----------------	---

3. MENTIONS DE DANGER ET CONSEILS DE PRUDENCE CONCERNANT LES MÉTA-RCP 2

Mention de danger	Liquide et vapeurs très inflammables. Provoque une sévère irritation des yeux. Peut provoquer somnolence ou vertiges. L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.
Conseils de prudence	En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette. Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer. Maintenir le récipient fermé de manière étanche. Éviter de respirer les vapeurs. Éviter de respirer les aérosols. Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé. Porter un équipement de protection des yeux. EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Appeler CENTRE ANTIPOISON/médecin en cas de malaise. Si l'irritation oculaire persiste: Consulter un médecin. Stocker dans un endroit bien ventilé. Tenir au frais. Garder sous clef. Éliminer le contenu dans conformément à la réglementation locale Éliminer le récipient dans conformément à la réglementation locale

4. UTILISATION(S) AUTORISÉE(S) DES MÉTA-RCP 2

4.1. Description de l'utilisation

Tableau 2.

Utiliser # 1 – Utilisation 1 – Pulvérisation de liquide – Désinfection des petites surfaces – Utilisateur professionnel

Type de produit	TP02 - Désinfectants et produits algicides non destinés à l'application directe sur des êtres humains ou des animaux
Le cas échéant, description exacte de l'utilisation autorisée	Sans objet
Organisme(s) cible(s) (y compris stade de développement)	Nom scientifique: Bactéries (y compris les mycobactéries) Nom commun: - Stade de développement: - Nom scientifique: Levures Nom commun: - Stade de développement: -
Domaine d'utilisation	Intérieur Désinfection des petites surfaces non poreuses, matériaux, équipements et meubles dans les zones privées, publiques, de soins de santé, industrielles et dans les zones d'activités professionnelles.
Méthode(s) d'application	Méthode d'application: Pulvérisation Description détaillée: -

Fréquence d'application et dose(s) à appliquer	<p>Taux d'application: Pour la désinfection des surfaces, une solution de pulvérisation prête à l'emploi (20 ml/m²) est appliquée sur les surfaces à température ambiante.</p> <p>Dilution (%): -</p> <p>Nombre et fréquence des applications:</p> <p>Application selon les besoins, une application par utilisation, 4 fois par jour. Désinfection des petites surfaces (autres que dans les soins de santé) :</p> <p>Bactéricide et levuricide : temps de contact d'au moins 1 min.</p> <p>Dans le domaine des soins de santé :</p> <p>Bactéricide et levuricide : temps de contact d'au moins 5 min.</p>
Catégorie(s) d'utilisateurs	Professionnel
Dimensions et matériaux d'emballage	<ul style="list-style-type: none"> — Bouteille PEHD : 0,1 l - 2,5 l ; (Bouchons à vis (PEHD) ou bouchons (PP) ou bouchons de pompe (PP) ou bouchons de pulvérisateur à gâchette (PP) ou bouchons de sécurité (PP)) — Bidon PEHD : 5 l - 60 l ; (Bouchons à vis (PE/PEBD/PEHD) ou bouchons de sécurité (PEHD)) — Fût PEHD : 200 l ; (Bouchon en plastique avec système d'évent (PEHD) ou bouchon en plastique pour robinet (PEHD) ou robinet en plastique (PEHD) ou capuchons d'étanchéité (PEHD)) — Conteneur pour GRV PEHD : 1000 l ; (Bouchons à vis (PEHD))

4.1.1. Consignes d'utilisation spécifiques

- 1) Appliquer le produit prêt à l'emploi sur la surface par pulvérisation. Veiller à mouiller complètement les surfaces et attendre 1 minute (désinfection générale des surfaces) ou 5 minutes (surfaces dans une zone de soins de santé)
- 2) À utiliser à température ambiante.
- 3) Application selon les besoins, une application par utilisation, 4 fois par jour.

4.1.2. Mesures de gestion des risques spécifiques

La mesure d'atténuation des risques personnels suivante peut être envisagée pour la procédure de remplissage à moins qu'elle ne puisse être remplacée par des mesures techniques et/ou organisationnelles :

L'utilisation d'une protection oculaire pendant le remplissage du produit est recommandée.

4.1.3. Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

Voir les instructions générales d'utilisation.

4.1.4. Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage

Voir les instructions générales d'utilisation.

4.1.5. Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

Voir les instructions générales d'utilisation.

4.2. Description de l'utilisation

Tableau 3.

Utiliser # 2 – Utilisation 2 – Pulvérisation de liquide - Désinfection de petites surfaces en contact avec des denrées alimentaires – Utilisateur professionnel

Type de produit	TP04 - Surfaces en contact avec les denrées alimentaires et les aliments pour animaux
Le cas échéant, description exacte de l'utilisation autorisée	Sans objet
Organisme(s) cible(s) (y compris stade de développement)	Nom scientifique: Bactéries Nom commun: - Stade de développement: - Nom scientifique: Levures Nom commun: - Stade de développement: -
Domaine d'utilisation	Intérieur Désinfection de petites surfaces non poreuses dans le secteur alimentaire ou l'industrie de transformation des denrées alimentaires (y compris les brasseries, l'industrie laitière et l'industrie de la viande).
Méthode(s) d'application	Méthode d'application: Pulvérisation Description détaillée: -
Fréquence d'application et dose(s) à appliquer	Taux d'application: Pour la désinfection des surfaces, une solution de pulvérisation prête à l'emploi (20 ml/m ²) est appliquée sur les surfaces à température ambiante. Dilution (%): - Nombre et fréquence des applications: Application selon les besoins, une application par utilisation, 4 fois par jour. Désinfection des petites surfaces : Bactéricide et levuricide : temps de contact d'au moins 1 min. Dans les brasseries/l'industrie de la viande : Bactéricide et levuricide : temps de contact d'au moins 5 min. Dans l'industrie laitière : Bactéricide et levuricide : temps de contact d'au moins 15 min.

Catégorie(s) d'utilisateurs	Professionnel
Dimensions et matériaux d'emballage	<ul style="list-style-type: none"> — Bouteille PEHD : 0,1 l - 2,5 l ; (Bouchons à vis (PEHD) ou bouchons (PP) ou bouchons de pompe (PP) ou bouchons de pulvérisateur à gâchette (PP) ou bouchons de sécurité (PP)) — Bidon PEHD : 5 l - 60 l ; (Bouchons à vis (PE/PEBD/PEHD) ou bouchons de sécurité (PEHD)) — Fût PEHD : 200 l ; (Bouchon en plastique avec système d'évent (PEHD) ou bouchon en plastique pour robinet (PEHD) ou robinet en plastique (PEHD) ou capuchons d'étanchéité (PEHD)) — Conteneur pour GRV PEHD : 1000 l ; (Bouchons à vis (PEHD))

4.2.1. Consignes d'utilisation spécifiques

- 1) Appliquer le produit prêt à l'emploi sur la surface par pulvérisation. Veiller à mouiller complètement les surfaces et attendre au moins 1 min. (désinfection générale des surfaces), 5 min. (désinfection des surfaces dans les brasseries ou l'industrie de la viande) ou au moins 15 min. (désinfection des surfaces dans l'industrie laitière).
- 2) À utiliser à température ambiante.
- 3) Application selon les besoins, une application par utilisation, 4 fois par jour.

4.2.2. Mesures de gestion des risques spécifiques

La mesure d'atténuation des risques personnels suivante peut être envisagée pour la désinfection de machines agroalimentaires et pour la procédure de remplissage à moins qu'elles ne puissent être remplacées par des mesures techniques et/ou organisationnelles : Il est recommandé d'utiliser une protection oculaire lors de la manipulation du produit.

4.2.3. Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

Voir les instructions générales d'utilisation.

4.2.4. Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage

Voir les instructions générales d'utilisation.

4.2.5. Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

Voir les instructions générales d'utilisation.

5. MODE D'EMPLOI GÉNÉRAL ^(?) DES MÉTA-RCP 2

5.1. Consignes d'utilisation

- 1) Les produits doivent être secoués avant utilisation.
- 2) Ne pas appliquer plus de 20 ml/m².
- 3) Jeter les lingettes usagées dans un récipient fermé.

5.2. Mesures de gestion des risques

- 1) Éviter le contact avec les yeux.
- 2) Pour le remplissage, utiliser un entonnoir.
- 3) Le produit ne doit être appliqué que pour la désinfection de petites surfaces.
- 4) Tenir hors de portée des enfants et des animaux domestiques.

^(?) Les instructions d'utilisation, les mesures d'atténuation des risques et les autres modes d'emploi de la présente section sont valables pour toutes les utilisations autorisées dans les limites des méta-RCP 2.

- 5) Utiliser seulement dans des zones bien ventilées.
- 6) Tenir les enfants et les animaux domestiques à l'écart des pièces en cours de désinfection.
- 7) Assurer une ventilation adéquate avant que les enfants et les animaux domestiques ne pénètrent dans les pièces traitées.

5.3. Indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

- 1) EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer à l'eau. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer de rincer pendant 5 minutes. Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.
- 2) EN CAS D'INHALATION: Transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position confortable pour respirer. Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.

5.4. Consignes pour une élimination sûre du produit et de son emballage

- 1) Produit : L'élimination avec les déchets ménagers est interdite. Élimination spéciale requise conformément à la réglementation locale.
- 2) Ne pas laisser le produit pénétrer dans les égouts.
- 3) Contactez les services d'élimination des déchets.
- 4) Emballages contaminés : Vider soigneusement les emballages contaminés. Ceux-ci peuvent être recyclés après un nettoyage complet et approprié. Les emballages qui ne peuvent pas être nettoyés doivent être éliminés de la même façon que le produit.
- 5) Ne pas brûler et ne pas utiliser de chalumeau sur un fût vide. Risque d'explosion.

5.5. Conditions de stockage et durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

- 1) Stocker dans un endroit bien ventilé.
- 2) Tenir au frais.
- 3) Maintenir le récipient fermé de manière étanche.
- 4) Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.
- 5) Durée de conservation : 24 mois

6. AUTRES INFORMATIONS

Le produit contient du propan-2-ol (n° CAS : 67-63-0) pour lequel une valeur de référence européenne de 129,28 mg/m³ pour l'utilisateur professionnel a été convenue et utilisée pour l'évaluation des risques du produit.

7. TROISIÈME NIVEAU D'INFORMATION: PRODUITS PARTICULIERS PARMIS LES MÉTA-RCP 2

7.1. Nom commercial/noms commerciaux, numéro d'autorisation et composition spécifique de chaque produit individuel

Nom commercial	proCura Spray PUR	Marché: EU
	Witty-Express Ultra	Marché: EU
	Witty-AQUA MEGA	Marché: EU
	Anti-Germ DES ALC-IP	Marché: EU
	BTS 6000	Marché: EU
	Bio Tec Des AX	Marché: EU

Numéro de l'autorisation	EU-0027707-0021 1-2				
Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro CE	Teneur (%)
Propane-2-ol		Substance active	67-63-0	200-661-7	63,1

7.2. **Nom commercial/noms commerciaux, numéro d'autorisation et composition spécifique de chaque produit individuel**

Nom commercial	Isopropanol 70 Biocide	Marché: EU
	Isopropanol 70	Marché: EU
	Isopropylalkohol Königseer Biozid	Marché: EU
	Isogel Königseer Biozid Plus	Marché: EU
	Gold	Marché: EU
	Füllersteril PPP	Marché: EU
	Isopropylalkohol 70% Gew.	Marché: EU
	Fast Germs	Marché: EU
	BACTINYL IPA 70 %	Marché: EU
	SAFE CLEANER SR	Marché: EU
	Isopropylalkohol Königseer Flächen Biozid	Marché: EU
	Isonet	Marché: EU
	Isonet AL	Marché: EU
	Sanificante Alcolico	Marché: EU
	Isogerm	Marché: EU
	Isogerm AL	Marché: EU
	Isonet PU	Marché: EU
	Alidet	Marché: EU
	Sanocasa	Marché: EU
	Frigosano	Marché: EU
	Hygien Food	Marché: EU
	Medicalsan	Marché: EU
	Alcohol Sanitized	Marché: EU
Alkosan	Marché: EU	
Biofarm	Marché: EU	

	Allkill	Marché: EU			
	DETERQUAT PRO SR	Marché: EU			
	Galtec Isoprop Bactericide	Marché: EU			
	Amphisol 70	Marché: EU			
	AISW 100	Marché: EU			
	Steril Spray PPP	Marché: EU			
	Hand- und Oberflächendesinfektion	Marché: EU			
Numéro de l'autorisation	EU-0027707-0022 1-2				
Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro CE	Teneur (%)
Propane-2-ol		Substance active	67-63-0	200-661-7	70,0

7.3. **Nom commercial/noms commerciaux, numéro d'autorisation et composition spécifique de chaque produit individuel**

Nom commercial	Budenat® Rapid Effect D 446	Marché: EU
	IPA 300	Marché: EU
	Easydes IPA	Marché: EU
	Sonet	Marché: EU
	Sonet Forte	Marché: EU
	Isosan Forte	Marché: EU
	Germisan	Marché: EU
	Sanivet	Marché: EU
	Alidet Forte	Marché: EU
	Germodet	Marché: EU
	Isoclean	Marché: EU
	Alcohol Sanitized Strong	Marché: EU
	Alkosan Strong	Marché: EU
	Isonet Strong	Marché: EU
	Desmila HSI	Marché: EU
Vetasept pur	Marché: EU	
Numéro de l'autorisation	EU-0027707-0023 1-2	

Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro CE	Teneur (%)
Propane-2-ol		Substance active	67-63-0	200-661-7	63,0

7.4. **Nom commercial/noms commerciaux, numéro d'autorisation et composition spécifique de chaque produit individuel**

Nom commercial	Isopropanol/Wasser 65/35%	Marché: EU			
Numéro de l'autorisation	EU-0027707-0024 1-2				
Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro CE	Teneur (%)
Propane-2-ol		Substance active	67-63-0	200-661-7	65,0

7.5. **Nom commercial/noms commerciaux, numéro d'autorisation et composition spécifique de chaque produit individuel**

Nom commercial	Curacid Food Rapid	Marché: EU			
	Dr. Desi Küchendesinfektion	Marché: EU			
Numéro de l'autorisation	EU-0027707-0025 1-2				
Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro CE	Teneur (%)
Propane-2-ol		Substance active	67-63-0	200-661-7	62,8

7.6. **Nom commercial/noms commerciaux, numéro d'autorisation et composition spécifique de chaque produit individuel**

Nom commercial	Deogerm	Marché: EU			
	Deosan	Marché: EU			
	Medicaldeo	Marché: EU			
	Deonet	Marché: EU			
	Deofloor	Marché: EU			
	Sanocasa Profumato	Marché: EU			
Numéro de l'autorisation	EU-0027707-0026 1-2				

Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro CE	Teneur (%)
Propane-2-ol		Substance active	67-63-0	200-661-7	63,0

7.7. Nom commercial/noms commerciaux, numéro d'autorisation et composition spécifique de chaque produit individuel

Nom commercial	Desmila HSI C	Marché: EU			
	Vetasept Lemon	Marché: EU			
Numéro de l'autorisation	EU-0027707-0027 1-2				
Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro CE	Teneur (%)
Propane-2-ol		Substance active	67-63-0	200-661-7	63,0

7.8. Nom commercial/noms commerciaux, numéro d'autorisation et composition spécifique de chaque produit individuel

Nom commercial	Desmila HSI D	Marché: EU			
	Vetasept Fresh	Marché: EU			
Numéro de l'autorisation	EU-0027707-0028 1-2				
Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro CE	Teneur (%)
Propane-2-ol		Substance active	67-63-0	200-661-7	63,0

7.9. Nom commercial/noms commerciaux, numéro d'autorisation et composition spécifique de chaque produit individuel

Nom commercial	Desmila HSI P	Marché: EU			
	Vetasept Pfirsich	Marché: EU			
Numéro de l'autorisation	EU-0027707-0029 1-2				
Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro CE	Teneur (%)
Propane-2-ol		Substance active	67-63-0	200-661-7	63,0

7.10. **Nom commercial/noms commerciaux, numéro d'autorisation et composition spécifique de chaque produit individuel**

Nom commercial	Desmila AFI	Marché: EU			
	Hygienic I	Marché: EU			
Numéro de l'autorisation	EU-0027707-0030 1-2				
Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro CE	Teneur (%)
Propane-2-ol		Substance active	67-63-0	200-661-7	64,7

MÉTA-RCP 3

1. INFORMATIONS ADMINISTRATIVES CONCERNANT LES MÉTA-RCP 3

1.1. **Identificateur de méta-RCP 3**

Identificateur	Meta SPC 3
----------------	------------

1.2. **Suffixe du numéro d'autorisation**

Numéro	1-3
--------	-----

1.3. **Type(s) de produit**

Type(s) de produit	TP01 - Hygiène humaine
--------------------	------------------------

2. COMPOSITION DES MÉTA-RCP 3

2.1. **Informations qualitatives et quantitatives sur la composition des méta-RCP 3**

Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro CE	Teneur (%)	
					Min	Max
Propane-2-ol		Substance active	67-63-0	200-661-7	62,7	70,0

2.2. **Type(s) de formulation des méta -RCP 3**

Formulation(s)	Méta-RCP 3 : CL - Gel de contact ou liquide
----------------	---

3. MENTIONS DE DANGER ET CONSEILS DE PRUDENCE CONCERNANT LES MÉTA-RCP 3

Mention de danger	Liquide et vapeurs très inflammables. Provoque une sévère irritation des yeux. Peut provoquer somnolence ou vertiges. L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.
Conseils de prudence	En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette. Tenir hors de portée des enfants. Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer. Maintenir le récipient fermé de manière étanche. Éviter de respirer les vapeurs. Éviter de respirer les aérosols. Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé. EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Appeler CENTRE ANTIPOISON/médecin en cas de malaise. Si l'irritation oculaire persiste: Consulter un médecin. Stocker dans un endroit bien ventilé. Tenir au frais. Garder sous cléf. Éliminer le contenu dans conformément à la réglementation locale Éliminer le récipient dans conformément à la réglementation locale

4. UTILISATION(S) AUTORISÉE(S) DES MÉTA-RCP 3

4.1. Description de l'utilisation

Tableau 4.

Utiliser # 1 – Utilisation 1 – Gel de contact ou liquide - Désinfectant hygiénique pour les mains - Utilisateur non-professionnel

Type de produit	TP01 - Hygiène humaine
Le cas échéant, description exacte de l'utilisation autorisée	Sans objet
Organisme(s) cible(s) (y compris stade de développement)	Nom scientifique: Bactéries (y compris les mycobactéries) Nom commun: - Stade de développement: - Nom scientifique: Levures Nom commun: - Stade de développement: - Nom scientifique: Virus à enveloppe Nom commun: - Stade de développement: -
Domaine d'utilisation	Intérieur À utiliser dans les espaces privés et publics

Méthode(s) d'application	Méthode d'application: Application directe sur les deux mains, frottement Description détaillée: -
Fréquence d'application et dose(s) à appliquer	Taux d'application: Application de 3 ml sur une main puis humidification et frottement des deux mains pendant 60 secondes par application. Dilution (%): - Nombre et fréquence des applications: Jusqu'à 5 désinfections par jour, 5 jour(s) par semaine
Catégorie(s) d'utilisateurs	Grand public (non professionnel)
Dimensions et matériaux d'emballage	Bouteille PEHD : 0,1 l - 1,0 l ; (Bouchons à vis (PEHD) ou bouchons (PP) ou bouchons de pompe (PP) ou bouchons de pulvérisateur à gâchette (PP) ou bouchons de sécurité (PP))

4.1.1. Consignes d'utilisation spécifiques

Voir les instructions générales d'utilisation.

4.1.2. Mesures de gestion des risques spécifiques

Voir les instructions générales d'utilisation.

4.1.3. Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

Voir les instructions générales d'utilisation.

4.1.4. Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage

Voir les instructions générales d'utilisation.

4.1.5. Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

Voir les instructions générales d'utilisation.

5. MODE D'EMPLOI GÉNÉRAL ⁽³⁾ DES MÉTA-RCP 3

5.1. Consignes d'utilisation

- 1) Se conformer aux consignes d'utilisation.
- 2) Les produits doivent être secoués avant utilisation.
- 3) Appliquer uniquement sur mains sèches et visiblement propres.
- 4) Pour la désinfection des mains, verser un gel ou un liquide prêt à l'emploi (3 ml) dans la paume d'une main et humidifier entièrement la surface des deux mains et les frotter pendant 60 secondes par application.
- 5) Le titulaire de l'autorisation doit indiquer sur l'étiquette le taux d'application typique sous une forme simple et facilement compréhensible :
 - Pulvérisateur à gâchette : Appliquer 3 ou 4 pulvérisations (en fonction du bouchon du pulvérisateur à gâchette)

⁽³⁾ Les instructions d'utilisation, les mesures d'atténuation des risques et les autres modes d'emploi de la présente section sont valables pour toutes les utilisations autorisées dans les limites des méta-RCP 3.

- Pulvérisateur à pompe : Appliquer 3 pulvérisations
- Flacon : Observation visuelle

5.2. Mesures de gestion des risques

- 1) Éviter le contact avec les yeux.
- 2) Utilisation par les enfants uniquement sous la surveillance d'un adulte.
- 3) Utiliser seulement dans des zones bien ventilées.

5.3. Indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

- 1) En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.
- 2) EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer de rincer pendant cinq minutes.
- 3) Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise.
- 4) Si l'irritation oculaire persiste: Consulter un médecin.
- 5) EN CAS D'INHALATION OU D'INGESTION : En cas de symptômes, appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.

5.4. Consignes pour une élimination sûre du produit et de son emballage

- 1) Produit : L'élimination avec les déchets ménagers est interdite. Élimination spéciale requise conformément à la réglementation locale.
- 2) Ne pas laisser le produit pénétrer dans les égouts.
- 3) Contactez les services d'élimination des déchets.
- 4) Emballages contaminés : Vider soigneusement les emballages contaminés. Ceux-ci peuvent être recyclés après un nettoyage complet et approprié. Les emballages qui ne peuvent pas être nettoyés doivent être éliminés de la même façon que le produit.
- 5) Ne pas brûler et ne pas utiliser de chalumeau sur un fût vide. Risque d'explosion.

5.5. Conditions de stockage et durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

- 1) Stocker dans un endroit bien ventilé.
- 2) Tenir au frais.
- 3) Maintenir le récipient fermé de manière étanche.
- 4) Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.
- 5) Tenir hors de portée des enfants et des animaux domestiques.
- 6) Durée de conservation: 24 mois

6. AUTRES INFORMATIONS

-

7. TROISIÈME NIVEAU D'INFORMATION: PRODUITS PARTICULIERS PARMIS LES MÉTA-RCP 3

7.1. Nom commercial/noms commerciaux, numéro d'autorisation et composition spécifique de chaque produit individuel

Nom commercial	Frend Hand Sanitiser Gel	Marché: EU
Numéro de l'autorisation	EU-0027707-0031 1-3	

Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro CE	Teneur (%)
Propane-2-ol		Substance active	67-63-0	200-661-7	65,3

7.2. Nom commercial/noms commerciaux, numéro d'autorisation et composition spécifique de chaque produit individuel

Nom commercial	Biogat H-Des	Marché: EU			
Numéro de l'autorisation	EU-0027707-0032 1-3				
Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro CE	Teneur (%)
Propane-2-ol		Substance active	67-63-0	200-661-7	70,0

7.3. Nom commercial/noms commerciaux, numéro d'autorisation et composition spécifique de chaque produit individuel

Nom commercial	Neo-Amisept	Marché: EU			
Numéro de l'autorisation	EU-0027707-0033 1-3				
Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro CE	Teneur (%)
Propane-2-ol		Substance active	67-63-0	200-661-7	63,0